



## Pb pose chaudiere pompe a chaleur

-----  
Par esmarianto

bonjour

j'ai fait changer mon ancienne chaudiere par une société agréée qui m'a installé une chaudière pompe à chaleur.  
L'installateur a mis le module extérieur contre mon mur mais le voisin se plaint de bruit et de vent froid !  
Le matériel installé est neuf et dans les normes admise au niveau sonore (jour et nuit)  
Le module extérieur est à 3m de la clôture du voisin

quelle est la réglementation en vigueur pour ce type d'équipement et le voisin peut-il m'obliger à mettre un cache sur le module ?

j'ai lu que le cache réduit le bruit qui dans mon cas n'est pas le problème.

merci

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Si le voisin se plaint du bruit (possible) ou du vent froid (à 3m c'est étonnant), il faut demander au fournisseur d'améliorer la situation.

Le voisin peut vous obliger à diminuer les troubles de voisinage.